COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

OBJET

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE Dispositif d'aide aux
artisans de la
Communauté
d'agglomération du
Saint-Quentinois.

Rapporteur : Mme la Présidente

Date de convocation : 17/09/20

Date d'affichage : 17/09/20

Nombre de Conseillers en exercice : 76

Quorum: 39

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers votants : 76

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 23 septembre 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCO, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE, M. Philippe CARAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Lydia BRIATTE suppléante de Mme Colette NOEL, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Yves DARTUS représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s):

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Le Conseil communautaire, en date du 27 novembre 2018, a approuvé la mise en place de deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :

- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des

TPE;

- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumerique permettant de gagner en productivité et en compétitivité;
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production ;
 - à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »;
- 2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 75 voix pour et 1 voix contre adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200923-50632-DE-1-1

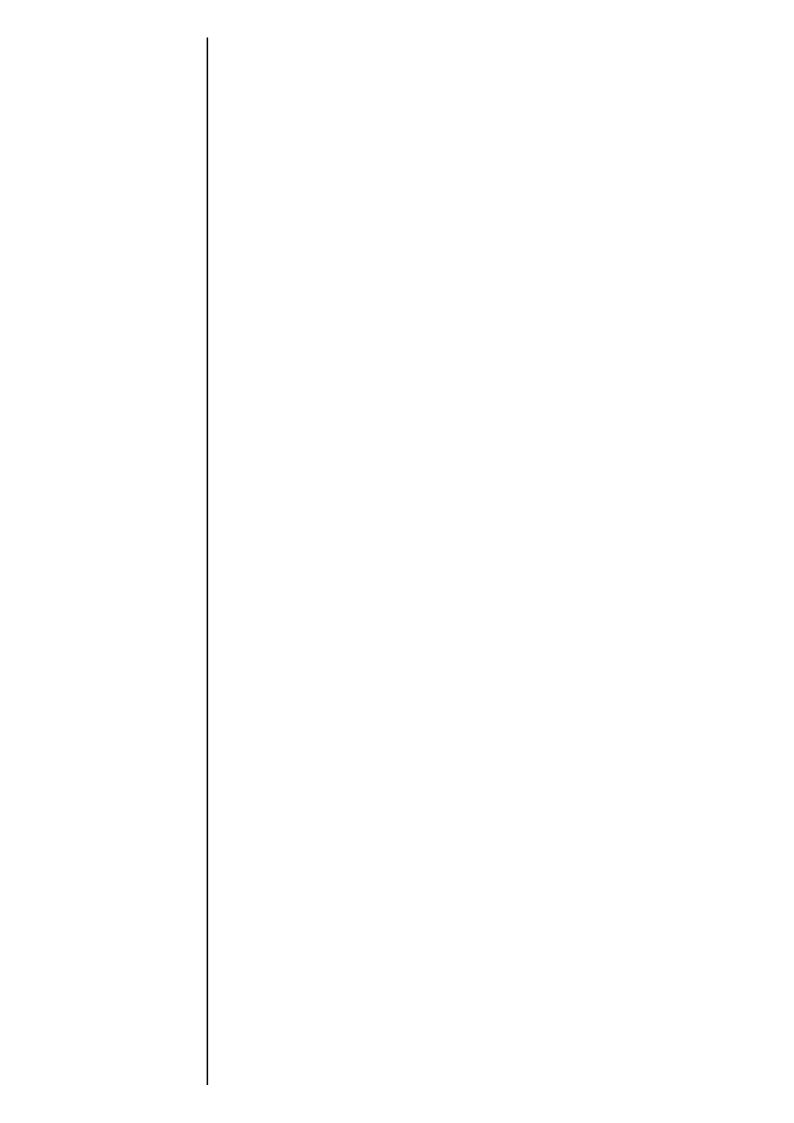
Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30 septembre 2020

Publication: 30 septembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation



ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » Aide à l'investissement des artisans de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE	investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Туре
Frédéric FORMEAUX	ALLO FRED TAXI	taxi	18 résidence St liévain 59142 VILLERS OUTREAUX pour l'autorisation de stationnement sur la commune de St Quentin n°41	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Alex AVINLI	COIFFURE DENIZ	coiffure	65 rue d' Isle 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Olivier KAZMIERSKI	TAXI KAZMIERSKI	taxi	7 rue Gelée 02700 Gondren pour l'autorisation de stationnement sur la commune LESDINS	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Chiheb CHENENAOUI	ELITE TAXI	taxi	10 rue Georges Pompidou 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - start ARTISANS
Benoit FRANCOIS	BOUCHERIE FRANCOIS	charcuterie boucherie traiteur	4 place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Julie COQUELET	SALON JULIE	coiffure	158 rue de Guise 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Damien HENOUX	PIZZA DAMIEN	restauration	9 rue Georges Herbin 02430 GAUCHY	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – start ARTISANS

ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » Aide à l'investissement des artisans de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE	investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Туре
Ludivine QUARTIER	LA CH'TI FRITE	restauration	86 bd Richelieu 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	5000 €	1 000, 00 €	CASQ - ARTISANS
Jean-Christophe HERBOUX	MEDIASYSTEME	vente et montage d'antennes & video protection	14 rue de Guise 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Fabrice WERNIMONT	BEL AIR	boulangerie - pâtisserie	38 rue du Général Leclerc 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Mohamed EL AKRICH	TAXI ECO SERVICES	taxi	58 rue de Calais 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS